



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1422

19 décembre 2019

- A l'occasion des 10 ans du séisme du 12 janvier 2010, des activités sont projetées pour se souvenir et renaître
- Crise : La France déplore un nombre inquiétant de décès par balles et l'augmentation des violences contre les femmes en Haïti
- L'organisation NEHRO condamne le silence de la Police Nationale d'Haïti face aux actes d'assassinats et brutalités policières

>> A l'occasion des 10 ans du séisme du 12 janvier 2010, des activités sont projetées pour se souvenir et renaître

« Le 12 janvier constitue une date importante, parce qu'à ce moment nous étions dans la solidarité et l'amour. C'est ce qui a permis de sauver des vies », exprime le mouvement citoyen *Amoni*, qui lance un ensemble d'activités visant à commémorer, le dimanche 12 janvier 2020, le 10^e anniversaire du tremblement de terre du 12 janvier 2010, dans une perspective de renaissance d'Haïti. Plusieurs comités sont mis en place pour partager des idées, autour de la réalisation de cette commémoration. Pour la première semaine de janvier 2020, des conférences sont prévues, autour de la signification du concept renaissance et de la refondation de la nation. Un comité est installé pour la réalisation, d'une manière symbolique, d'activités sur les places publiques. L'organisation d'une marche à Port-au-Prince, qui partira d'une place à une autre, a été proposée pour sensibiliser. Un concours d'affiches autour de la renaissance d'Haïti, prendra fin le 24 décembre 2019. Ces affiches seront placardées en ville, notamment sur les places publiques. « Il faut non seulement commémorer la mémoire de nos victimes, mais aussi véhiculer un message de renaissance d'Haïti ». Haïti doit revivre sur de nouvelles bases, dans la lumière, dans une logique de reconstruction et de refondation de la nation, souhaite le mouvement citoyen *Amoni*, tout en

appelant à faire du dimanche 12 janvier 2020 un grand événement « capable de nous propulser (les citoyennes et les citoyens) de l'avant ». Cette renaissance devrait être axée sur une base d'équité et d'inclusion, autour d'une vision commune pour le pays. « Le mouvement *Amoni* porte une semence de lumière et cherche à réaliser quelque chose de positif pour Haïti », se réjouit la militante des droits humains, Colette Lespinasse, impliquée dans cette démarche. Elle évoque la nécessité de participer aux activités de commémoration du 12 janvier 2010 et de se projeter dans l'avenir pour rebâtir Haïti, invitant à rejoindre le mouvement. Le tremblement de terre est la conséquence d'une organisation sociale et politique inhumaine, dénonce la militante des droits humains, qui encourage la population haïtienne à mener des activités symboliques, en mémoire des victimes. Elle prône la solidarité, en vue de construire une nouvelle Haïti, pour toutes et pour tous, et de rompre avec l'exclusion, l'inégalité et l'injustice sociale. Le tremblement de terre a eu des conséquences néfastes sur les personnes handicapées, mais il y a eu des acquis extrêmement positifs, inspirés par l'événement, rappelle, pour sa part, le militant de défense des droits des personnes handicapées, Dr. Michel Péan. Il plaide en faveur d'une politique publique et d'un système

de protection sociale, axés sur une approche inclusive. « Au niveau d'Amoni, l'inclusion ne concerne pas seulement les personnes handicapées, les personnes en situation socio-économique difficile, mais c'est aussi l'affaire de tout le monde ». Le Dr. Michel Péan rappelle la grande solidarité dont ont fait preuve les

Haïtiennes et Haïtiens, lors de du tremblement de terre, ainsi que l'accueil dans les espaces publics qui a été réservé à toutes et à tous, sans distinction. Environ 300 000 morts, le même nombre de blessés et plus d'un million de personnes sans-abris ont été enregistrés.

>> **Crise : La France déplore un nombre inquiétant de décès par balles et l'augmentation des violences contre les femmes en Haïti**

L'ambassade de France en Haïti exprime ses préoccupations face au nombre inquiétant de décès par balles, survenus ces dernières semaines, dans des circonstances non encore élucidées, ainsi qu'à l'augmentation des violences exercées contre les femmes. Elle cite, à titre d'exemple, l'assassinat, dans la nuit du 30 novembre, à Mariani (sud de la capitale), de jeunes gens qui participaient à une activité festive à Gressier (à environ 25 km au sud de Port-au-Prince). Cette attaque a fait 3 morts et 2 blessés par balles, selon les autorités. Certains médias parlent d'au moins 5 morts. Les autorités haïtiennes doivent rechercher activement, traduire en justice et condamner les auteurs de ces tueries, enregistrées à La

Saline en novembre 2018, à Carrefour-Feuilles en avril 2019 et au Bel Air (centre-ville de Port-au-Prince), où 15 personnes sont mortes et plusieurs autres ont été blessées par balles, le 4 novembre 2019. Par ailleurs, l'ambassade de France en Haïti qualifie de « dramatique » le viol collectif, dont ont été victimes 9 femmes et une mineure de 15 ans, dans la prison civile des Gonaïves (Artibonite), le 7 novembre. La jeune fille, incarcérée à la prison des Gonaïves, a été violée par 5 détenus, précise un rapport d'enquête de la *Solidarite fanm ayisyèn* (SOFA) et du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), qui pointent, dans ces viols, l'irresponsabilité et la négligence des autorités au plus haut niveau de l'Etat.

>> **L'organisation NEHRO condamne le silence de la Police Nationale d'Haïti face aux actes d'assassinats et de brutalités policières**

La New England Human Rights Organization (NEHRO) critique, dans une correspondance adressée au directeur général intérimaire de la PNH, Rameau Normil, le « silence complice » de la Police concernant les actes d'assassinats et brutalités policières, qui se multiplient sur le territoire national. « La NEHRO se demande, devant tant de crimes et d'assassinats, où est passé le chef de la Police Nationale ? Est-il dépassé par les événements, au point d'afficher ce silence complice, qui s'apparente à la lâcheté, la corruption ou la culpabilité » ? L'institution policière s'allie à des chefs de gangs pour terroriser la population, dénonce l'organisme international de défense des droits de la personne, qui évoque des pratiques, déshonorant des policiers et hauts responsables du gouvernement, la prolifération des gangs armés à travers le pays, des exécutions sommaires, des massacres, viols et kidnapping. La New England Human Rights Organization envisage de porter plainte contre des policiers pour complicité par devant les instances internationales de défense des droits humains, à cause du mutisme affiché par des hauts gradés de la Police face à ces dérives. Le vendredi 13 décembre, les corps de 3 jeunes hommes, arrêtés par la police nationale le mardi 10 décembre, à Santo 23 (au nord-est de la capitale), ont été retrouvés sans vie et menottés, sur une route conduisant à la commune de Thomazeau. L'opposition politique parle de « mariage visible » entre la police et les chefs de gangs. Le président Jovenel Moïse s'est affiché publiquement, lors d'une visite aux Gonaïves, au cours de la nuit du samedi 14 décembre, avec « Paulda », considéré comme un chef de gang qui dirige le quartier Descayos, ont fustigé des riveraines et riverains.